

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION ANNUELLE 2018

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DES SPORTS**
représenté par la directrice des sports,
désigné ci-après par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE VOLLEY-BALL**
représentée par son président, Monsieur Eric TANGUY
désignée ci-dessous par la fédération,
Numéro SIRET : 78440612600044

Article 1 :

La subvention prévue pour **2018** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **40 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Programme de performance fédéral (PPF) - Projet olympique féminin "Génération 2024" et accompagnement de la perf (40 000 €).

Le montant de la subvention versé à la fédération est porté à **878 523 €**.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le ~~11/09/2018~~

18/10/2018

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE VOLLEY-BALL

LA DIRECTRICE DES SPORTS

Nathalie Cuvillier
Pour la directrice des sports
L'adjointe à la directrice des sports,
Chef de service

Nathalie CUVILLIER



WISE LE *16/10/2018* DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ *2102341139*

Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06194	00020553441	39	EUR

CCM LA FAISANDERIE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1027	8061	9400	0205	5344	139
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation

CCM LA FAISANDERIE
65 RUE DU GENERAL DE GAULLE
94290 VILLENEUVE LE ROI
Tél : 08-20-09-99-48

Titulaire du compte (Account Owner)
FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY
BALI
17 RUE GEORGES CLEMENCEAU
94607 CHOISY LE ROI CEDEX

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

